



Carabine Bigoudenne



Plonéour-Lanvern, le 10 juillet 2017

RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR LA SAISON 2017-2018

Afin de faciliter le travail du bureau en début de saison, et de libérer des places pour de nouveaux adhérents, il vous est demandé de renouveler rapidement votre licence de tir sportif. Si vous le souhaitez, vous pouvez le faire dès maintenant en adressant votre règlement par courrier à l'adresse suivante :

M. Thierry Pinaud 8, rue Laurent Jacq 29000 Quimper

Le règlement peut également être remis au permanent jusqu'au jeudi 24 août inclus.

Tarif des licences pour la saison 2017-2018 :

Adultes 25/50 mètres : 184 € Jeunes 25/50 mètres : 109 €

Adultes 10 mètres : 154 € Jeunes 10 mètre : 94 €

Une remise de 15 € sur ce tarif est accordée aux adhérents ayant participé à la vie du club. Cette information peut vous être donnée par le président (carabine.bigoudenne@free.fr). Les paiements en deux ou trois fois sont possibles : indiquez les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques. Les chèques ne seront déposés en banque qu'à partir du 1^{er} septembre.

Les licences seront disponibles courant septembre.

Le renouvellement de licence pourra également être fait au club, et les règlements remis au président les jours suivants :

- samedi 26 août de 14h00 à 18h00

- dimanche 27 août de 10h00 à 12h00

- samedi 2 septembre de 14h00 à 18h00

Après ces dates, aucun renouvellement ne sera enregistré sans motif sérieux, pas même lors de l'assemblée générale.

Le président

Thierry Pinaud